

Pages Missing

LES CLOCHES DE SAINT-BONIFACE

REVUE ECCLÉSIASTIQUE ET HISTORIQUE

COMPRENANT SEIZE PAGES, PUBLIÉE LE 1ER ET LE 15 DE CHAQUE MOIS.

Abonnement : Canada, \$1.00 par an. Etats-Unis, \$1.25. Etranger, 7 francs

SOMMAIRE :—La promulgation du Code de droit canonique—Consécration de Saint-Léon au Sacré-Coeur—Nouvel appel du Pape en faveur de la paix—Nominations ecclésiastiques—L'apostolat de Mgr Szeptyki en Russie—Une église belge à Saint-Boniface—Les Soeurs Grises dans l'Extrême-Nord—L'Histoire acadienne—La génuflexion devant le Saint Sacrement—La colonisation au Manitoba—Ding! Dang! Dong!—R. I. P.

VOL. XVI

1 SEPTEMBRE 1917

No 17

LA PROMULGATION DU CODE DE DROIT CANONIQUE

Le 29 juin dernier, fête des saints apôtres Pierre et Paul, Sa Sainteté Benoît XV a promulgué le nouveau *Code de droit canonique*, qui viendra en vigueur le jour de la Pentecôte prochaine, le 19 mai 1918. La bulle de promulgation, datée de la Pentecôte de cette année, 27 mai 1917, est adressée à tous les patriarches, archevêques et évêques du monde et, en plus, ce qui est bien spécial et significatif, aux maîtres et aux élèves des universités et des séminaires. Voici le texte des deux importants discours prononcés en cette mémorable et solennelle circonstance: celui de S. E. le Cardinal Gasparri, président de la commission cardinalice de la codification, et la réponse de Sa Sainteté.

DISCOURS DE S. E. LE CARDINAL GASPARRI

Très Saint-Père,

Comme président de la Commission cardinalice pour la codification, j'ai le grand honneur de présenter à Votre Sainteté, au nom du Sacré Collège des éminentissimes cardinaux, le Code de droit canonique si attendu. Il n'est point nécessaire que je rappelle l'histoire de cette œuvre due au dessein calme et énergique de votre saint prédécesseur, confirmé solennellement dès le début de son pontificat par Votre Sainteté et réalisé par un travail incessant d'au moins treize ans et demi.

Quelle en est la valeur intrinsèque? Il appartiendra à la postérité de formuler ce jugement difficile. Qu'il me soit permis toutefois de rapporter à Votre Sainteté qu'en ces derniers mois je ne manquai

point d'interroger à ce propos les canonistes éprouvés qui avaient examiné le nouveau Code, *diurna nocturna que manu*, et tous donnèrent une réponse reconfortante et flatteuse.

Le mérite, Très Saint-Père, en doit principalement être attribué à ce groupe de consultants qui, dans une longue période de travail, m'aiderent toujours avec un zèle et une compétence supérieurs à tout éloge; au vénérable épiscopat qui, interrogé opportunément, suggéra d'utiles modifications, tant dans la forme que dans la substance, à la première rédaction du Code; aux éminentissimes cardinaux qui, parmi leurs graves occupations et préoccupations, trouvèrent le moyen de consacrer avec une intelligente prédilection un jour par semaine à la codification, sans compter les heures d'études nécessaires à la discussion des matières. Grâce à la coopération concertée de toutes ces énergies, Votre Sainteté peut aujourd'hui, tandis que l'humanité va se déchirant en une guerre sans exemple dans l'histoire, donner à l'Eglise le Code des lois disciplinaires que celle-ci devra désormais observer.

C'est la confirmation éclatante d'un fait que l'histoire démontre hautement, à savoir que l'Eglise catholique, placée par la Providence divine au milieu des incessantes compétitions de cette terre, poursuit sereine et immaculée sa divine mission d'amour et de bien, sans se laisser détourner par la violence des tempêtes humaines.

Votre Sainteté, en une récente allocution consistoriale, a dit sa conviction que le nouveau Code favoriserait l'étude, l'observation de la discipline et le salut des âmes. Fasse Dieu, en sa divine miséricorde, qu'il en soit ainsi. C'est la seule récompense que, avec la bénédiction apostolique, nous désirons pour tous nos labeurs.

RÉPONSE DE SA SAINTÉTÉ

Dans la vie de l'Eglise, les joies et les douleurs alternent. Le parfum des fleurs est de même d'ordinaire bien vite dissipé par la violence de la tempête. Personne ne voudra s'en étonner, parce que, élevant les yeux vers Jésus crucifié, les chrétiens doivent penser et dire qu'il ne convient pas que, sous un chef couronné d'épines, les membres se parent de roses. Mais, relever ce qui fait la vie de l'Eglise, ou la prépondérance qu'ont chez elle les douleurs, n'empêche pas de goûter les joies qui, parfois, succèdent aux amertumes. Il semble même que ces rares joies nous en deviennent plus agréables et accroissent notre sentiment de reconnaissance envers Celui de qui procèdent tous les biens.

Nous en faisons, vénérables frères, la douce expérience en ce moment. Nous pouvons bien dire, en effet, que, dès le début de notre pontificat et dans son développement rapide, ce ne sont point les zéphirs embaumés, mais les tempêtes les plus impétueuses, qui ont

agité la vie de l'Eglise. Mais voici que, aujourd'hui, notre âme est inondée de la joie la plus pure. La grande œuvre de la codification du droit canon est enfin arrivée à son terme. Nous en avons la preuve sensible dans le volume qui vient de nous être présenté. L'éminentissime président de la Commission pour la codification a dignement, par la présentation de ce volume, couronné l'œuvre que notre vénéré prédécesseur lui avait confiée.

Nous nous empressons, par conséquent, de lui exprimer les sentiments de notre gratitude et nous entendons remercier en lui tous les consultants, tous les évêques, et principalement tous les éminentissimes cardinaux, qui ont contribué au perfectionnement de cette œuvre, en y apportant les lumières de leur doctrine, les fruits de leur expérience, la flamme de leur zèle pour tout ce qui regarde la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Mais cet heureux événement nous apporte une joie toute spéciale, parce que nous voyons atteint désormais l'objectif très noble que visait Pie X en ordonnant les travaux préparatoires à la codification du droit canon. Quand ce pontife, de chère et sainte mémoire, publia le *motu proprio* ARDUUM SANE MUNUS, qui confiait à une Commission spéciale la tâche ardue de rassembler toutes les lois disciplinaires actuelles de l'Eglise, un applaudissement unanime accueillit cette mesure si opportune, parce que universel était le désir de connaître toutes les lois qui régissent actuellement l'Eglise, et ces lois-là seules. Toutes les lois, disons-nous, parce que, sans la connaissance de toutes les lois, on ne peut prétendre à une parfaite observation des devoirs; ces lois-là seules, ajoutons-nous, parce que, si le souvenir des lois abrogées ou tombées en désuétude peut aider à l'histoire du droit, elle n'est point utile à la pratique de la vie, elle la rend même plus difficile et plus incertaine.

Mais aujourd'hui est satisfait le désir qui travaillait depuis si longtemps les esprits adonnés à l'étude du droit ecclésiastique. Aujourd'hui est réalisé le vœu commun de tous les fils de l'Eglise qui se sont préoccupés du bien individuel et du bien social, et nous pouvons anticiper le jugement que l'éminentissime président de la Commission cardinalice pour la codification déclarait vouloir abandonner à la postérité. Sa modestie aurait voulu se soustraire à la partie principale des louanges qui doit tourner vers lui la reconnaissance de la valeur intrinsèque qu'a le nouveau Code de droit canon. Mais l'humilité ne doit jamais s'opposer au triomphe de la vérité. Aucun motif, par conséquent, de modestie personnelle, si louable qu'il soit, ne peut nous empêcher de faire monter dès maintenant vers le Seigneur l'hymne de notre action de grâces pour nous avoir accordé de mettre le sceau de notre autorité sur une œuvre que

nous jugeons devoir être hautement profitable aux intérêts de l'Eglise.

Une seule pensée nous attriste: c'est que notre vénéré prédécesseur n'ait pas pu couronner de ses mains l'œuvre commencée par lui. Oh! la parole évangélique *Alii laboraverunt et vos in labore eorum introistis* ne fut jamais répétée avec autant de raisons que nous en avons présentement de nous l'adresser à nous-même. Nous trouvons notre réconfort dans l'espérance que, du haut du ciel aussi, Pie X peut se réjouir de son œuvre, et que, par son intercession, il peut en assurer toujours davantage le bon fruit. Héritier de son esprit, nous prenons le nouveau Code comme venu de ses mains; héritier de son autorité, nous nous proposons d'en assurer avec zèle la fidèle observation, fermant l'oreille à toute demande de dérogation, quelle qu'elle soit.

Oh! que de biens ineffables de sanctification des individus, de concorde et de paix dans la société religieuse, se manifestent à tous! Que dans le jour de la publication du nouveau Code de droit canonique une joie inaccoutumée allège les douleurs accoutumées du chef de l'Eglise! Que la bénédiction de Dieu confirme le vœu que nous formons et qu'elle soit, en même temps, le présage de la récompense que les éminentissimes cardinaux, les membres de l'épiscopat catholique et les consultants de la codification ont méritée en concourant au perfectionnement de l'œuvre aujourd'hui heureusement terminée.

CONSECRATION DE SAINT-LEON AU SACRE CŒUR

Une belle retraite de quatre jours — lisons-nous dans le *Messenger canadien du Sacré Cœur* — a été prêchée dans la paroisse de Saint-Léon, (Manitoba), du 12 au 15 juin, par le R. P. Beauchamp, rédemptoriste, dont la parole ardente sut toucher tous les cœurs.

La fête du Sacré Cœur de Jésus clôtura cette retraite. Elle fut marquée de démonstrations touchantes qui laisseront un souvenir ineffaçable dans toutes les familles. Le matin, ce fut communion générale. Dans l'après-midi, à 1 h. précise, au son des cloches, à genoux devant une belle image-souvenir du Sacré Cœur de Jésus, bénite pour la circonstance et fixée à une place d'honneur dans chaque foyer, toutes les familles se consacrèrent solennellement au Sacré Cœur.

Le soir, au dernier exercice de la retraite, eut lieu la réception de 25 nouveaux membres dans la Ligue du Sacré Cœur. Le R. P. Prédicateur leur adressa une chaude allocution et le R. P. Directeur leur imposa à chacun la croix de la Ligue.

Durant l'heure d'adoration qui suivit, le R. P. Curé renouvela

la consécration de toute la paroisse au Sacré Cœur; puis, le président de la Ligue, bannière en main et assisté de deux vices-présidents, prononça au nom de tous les membres, la consécration des Ligueurs.

NOUVEL APPEL DU PAPE EN FAVEUR DE LA PAIX

Nos lecteurs ont lu le nouvel et pressant appel que Sa Sainteté Benoît XV vient d'adresser aux chefs des peuples belligérants.

“Par la voie même de l'humanité et de la raison, nous poussons encore une fois le cri de la paix, — dit le Saint-Père —, et nous renouvelons un pressant appel à ceux qui tiennent dans leurs mains les destinées des nations. Mais pour ne plus parler en termes généraux, comme les circonstances nous l'avaient prescrit dans le passé, nous désirons faire des propositions plus concrètes et plus pratiques et inviter les gouvernements des peuples belligérants à une entente sur les points suivants qui semblent constituer la base d'une paix juste et durable, leur laissant la tâche de les analyser et de les compléter.”

Au moment où nous mettons sous presse, les divers gouvernements étudient les propositions qui leur ont été soumises et ils n'ont pas encore fait connaître leur réponse. Redoublons de prières et d'instances auprès de Dieu pour que les efforts du Père commun des fidèles soient couronnés de succès et que la paix soit enfin rendue à l'univers.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

- M. l'abbé J.-A. Sabourin, D. D., directeur du Petit Séminaire.
- M. l'abbé C.-N. Deslandes, professeur au Petit Séminaire.
- M. l'abbé Louis Messier, curé de Somerset.
- M. l'abbé Léon Rivard, curé de l'Île des Chênes.
- M. l'abbé Eugène Tétreault, curé du Lac du Bonnet.
- M. l'abbé Alphonse Laurin, curé de Woodridge.

L'APOSTOLAT DE MGR SZEPTYCKI EN RUSSIE

DE LA *Liberté de Fribourg.*

Le métropolitaine Mgr Szeptycki, qui n'a pas voulu quitter la Russie avant que ses compagnons d'exil, comme le P. Osyp Bocian, recteur du Séminaire de Lemberg, et d'autres, fussent libérés aussi et revenus de Sibérie, a été reçu triomphalement dans toutes les villes

qu'il a traversées. Partout, des députations l'attendaient aux gares de chemin de fer, non seulement d'Ukrainiens, mais aussi de tous les catholiques.

A Petrograd, il tomba gravement malade d'une pleurésie et fut forcé de garder le lit pendant trois semaines. Pendant tout ce temps, des députations d'Ukrainiens allaient prendre quotidiennement de ses nouvelles. Les étudiants lui apportaient des fleurs.

La prison a beaucoup changé l'archevêque. Relativement jeune encore, car il n'a que 50 ans, il est courbé et fatigué; ses cheveux ont blanchi. Il porte le simple costume de moine de l'Ordre des Studites, fondé par lui et dans lequel est aussi entré son frère, le P. Clément Szeptycki.

Il n'a pas perdu son admirable énergie, et immédiatement après son retour à la santé, il est entré en pourparlers avec le gouvernement provisoire pour obtenir la liberté de la confession uniate en Russie. Ses démarches ont été couronnées d'un succès complet. Le gouvernement actuel a reconnu la liberté de l'Eglise uniate, a promis d'arrêter la propagande forcée de l'orthodoxie dans les régions ruthènes occupées en Galicie et de permettre à tous les prêtres uniates déportés de rentrer dans leurs paroisses.

Le métropolitain a nommé vicaire général de la partie occupée du diocèse de Lemberg, le P. Bon, un Belge ruthénisé qui habite la Galicie depuis huit ans, et, pour le diocèse de Stanislaw, le P. N. Teodorovitch.

A Kief, l'archevêque a prêché en ukrainien à l'église catholique de Saint-Nicolas. Il a provoqué un enthousiasme inexprimable. Les orthodoxes se convertissent en masse à l'union avec Rome. A Moscou, il a dit une messe pontificale, assisté par le P. Tolstoï et d'autres prêtres russes catholiques.

UNE EGLISE BELGE A SAINT-BONIFACE

Depuis de longues années il y a un prêtre, parlant le flamand, attaché au service de la cathédrale de Saint-Boniface pour les Belges. Ils sont présentement desservis dans la vaste sacristie de la cathédrale, où ils ont une messe spéciale pour eux, avec sermon flamand, chaque dimanche.

Pour répondre plus pleinement au souci de faire desservir chaque groupe de population dans sa langue, S. G. Mgr l'Archevêque, reprenant un projet déjà formé par son regretté prédécesseur, a permis aux Belges d'organiser une paroisse et de construire une église. Sous la direction de leur desservant, M. l'abbé Evrard Kwakman, ils ont acheté une propriété sur la rue Plinguet, sur la rive est de la Seine. Une église de 90 pieds par 40 est déjà debout et elle sera

probablement terminée dès le mois d'octobre prochain. Il y a sur la propriété une excellente maison qui servira de presbytère. Cette maison et la propriété ont coûté \$3 000. L'église, dont la construction a été confiée à M. Windels, coûtera \$6 000.

LES SŒURS GRISES DANS L'EXTREME-NORD (1)

PAR LE R. P. DUCHAUSSOIS, O. M. I.

Nous avons déjà signalé ce livre à nos lecteurs, mais nous désirons l'examiner un peu à loisir; il contient tant de belles choses et sa lecture est d'un si palpitant intérêt. Il a été écrit à l'occasion du cinquantenaire de l'établissement des Sœurs Grises de Montréal dans l'Extrême-Nord. Ce jubilé a été célébré à Notre-Dame de la Providence, dans le Mackenzie. S. G. Mgr Breynat, O. M. I., a présidé ces fêtes. La Rde Mère Piché, supérieure générale, a fait un voyage de quatre mois pour y assister; elle a voulu porter à ses courageuses filles le témoignage de sa maternelle affection et rendre hommage à toutes les héroïnes qui, depuis 1867, ont travaillé dans ces missions éloignées et désertes.

Sous la conduite de Mgr Breynat lui-même, l'auteur a parcouru en tous sens le pays du Mackenzie, où sont établies les diverses missions des Sœurs Grises et il a constaté à la vie d'aujourd'hui ce qu'a été la vie des pionniers. Il a interrogé les missionnaires et compulsé nombre de documents inédits. Il est de plus parfaitement renseigné sur l'histoire ecclésiastique de l'Ouest. Au mérite de l'exactitude et de la précision, il joint le charme d'un récit toujours alerte, une vive peinture des paysages et une pénétrante analyse des sources du dévouement qui remplit les âmes.

Au premier plan il place le modèle filialement copié, la vénérable Mère d'Youville, fondatrice de la communauté, "cette mère plus admirable qu'on ne peut le dire, et digne de vivre dans la mémoire des bons," selon une parole du livre des Machabées qu'il lui applique à juste titre. Il signale ensuite la voie ouverte aux Sœurs missionnaires du Mackenzie, par leurs aînées de la Rivière-Rouge, parties de Montréal, en canot d'écorce, dès 1844. "Le 13 septembre 1843, raconte-t-il, veille de la fête de l'Exaltation de la Sainte Croix, un grand vieillard, à la soutane usée, à la figure toute faite d'humilité et de piété, incarnation de l'apostolat infatigable, se présentait chez les Sœurs Grises de Montréal. C'était Mgr Provencher. . . Il y avait vingt ans qu'il cherchait des mains maternelles, pour rompre le

(1) En vente à la Maison-Mère, 390, rue Guy, Montréal, à la Maison Provinciale de Saint-Boniface et au DROIT à Ottawa, où il a été imprimé.

pain aux petits enfants de son diocèse, et il n'en trouvait pas ! . . . A l'évêque missionnaire, las d'avoir parcouru en vain les deux mondes, presque découragé peut-être, parvint le dicton, déjà populaire au temps de la Mère d'Youville: "Allez chez les Sœurs Grises; elles ne refusent jamais rien." Il s'en ouvrit à Mgr Bourget, le saint évêque de Montréal, qui l'encouragea à tenter cette suprême démarche, et voulut même l'accompagner chez les Sœurs Grises.

"Mgr Provencher, devant les trente-huit Sœurs réunies, parla ainsi:

"Quand je suis parti de la Rivière-Rouge, je disais au bon Dieu: "Mon Dieu, vous savez que j'ai besoin de religieuses. Daignez me conduire dans la maison, où il vous plaira de m'en faire trouver. — Puis, je partis avec la confiance d'être exaucé. . . . Lesquelles d'entre vous seraient disposées à venir à la Rivière-Rouge?"

"Aucune ne dit mot sur le champ. Mais lorsque la Mère Forbes-McMullen, élue supérieure générale depuis dix-sept jours, proposa le sacrifice, toutes répondirent: *Me voici! Envoyez-moi!* Quatre furent choisies."

En 1859 ces dévouées religieuses allaient fonder l'établissement du lac Sainte-Anne, transféré quatre ans après à Saint-Albert, en 1860 celui de l'Île à la Crosse et en 1862 celui du lac La Biche. Ces établissements avaient été entrepris à la demande de Mgr Taché. Comme l'évêque faisait observer à la Mère Deschamps, alors supérieure générale, que les missions étaient pauvres et les ressources incertaines, elle lui répondit:

— Nous savons bien que les bons Pères chargés des différentes missions ne laisseront pas souffrir nos Sœurs; nous ne demandons que le vêtement et la nourriture.

— Mais si les Pères eux-mêmes n'ont pas de quoi pourvoir à leur subsistance ?

— Dans ce cas, nos Sœurs jeûneront comme eux, et prieront Dieu de venir en aide aux uns et aux autres.

* * *

Détaché en 1862 de la juridiction de Mgr Taché, le vicariat de l'Athabaska-Mackenzie fut confié à Mgr Faraud; en 1901, il fut divisé en deux parties: Mgr Grouard, successeur de Mgr Faraud, garda l'Athabaska et Mgr Breynat reçut le Mackenzie.

Dès les débuts de son épiscopat Mgr Faraud sollicita le concours des Sœurs Grises et il l'obtint aux conditions arrêtées autrefois entre Mgr Taché et la Mère Deschamps: "Ensemble nous prions, nous travaillerons et nous jeûnerons." Les Sœurs partirent de Montréal le 17 septembre 1866, passèrent l'hiver à Saint-Boniface, et arrivèrent au Mackenzie, par delà le Grand Lac des Esclaves, le 28 août 1867.

— Quand j'ai appris, là-bas, à La Providence où j'étais, on peut bien dire au fond du Mackenzie, — disait récemment Mgr Grouard au cours d'une conversation familière —, que les Sœurs Grises allaient venir, je me suis dit: Quelle audace! Mais n'est-ce pas comme tenter Dieu! Comment! de pauvres femmes quitter tout d'un coup leur couvent de Montréal, pour s'en venir dans ces pays perdus, chez des sauvages dont la conversion est à peine entamée! Mais arriveront-elles jamais? Supporteront-elle ces hivers épouvantables, sans pain, sans rien? Nous autres, les hommes, on se réchappe encore, en tuant un lièvre, un rat musqué. . . . Mais des Sœurs! Alors qu'on a vu des explorateurs, si bien approvisionnés pourtant par leurs gouvernements, quand ils sont partis, réduits à manger leurs "engagés." Eh bien, elles sont venues, et elles ont vécu, et voilà qu'on va faire leur jubilé, à La Providence. Vraiment le bon Dieu a été avec elles!

Cette réflexion du vénérable évêque amène l'auteur à expliquer dans quel pays ces religieuses se sont exilées, quels sauvages elles y ont évangélisés et quels moyens de subsistance elles y ont trouvés.

"Tous les labeurs compatibles avec leurs forces et leur vocation ont été honorés au Mackenzie par les Sœurs Grises? Elles ont défriché, labouré, semé, récolté. Il y a eu des bâtisseuses. N'est-ce pas un peu de tout cela que voulait dire Sœur Michon, écrivant de Providence, en 1892, après le départ de Sœur Ward:

"Songeant qu'il ne nous restait personne pour accompagner le chant, je me suis mise à apprendre la musique, au mois de janvier dernier. Commencer de pareilles études à cinquante ans, c'est sérieux, n'est-ce pas? J'espère toutefois pouvoir le faire, quoique un peu misérablement, car je n'ai guère les doigts souples maintenant. Le ménage, le bousillage, la hache et la scie me vont mieux sous la main qu'une note de musique; mais dans ce pauvre pays, si loin de tout secours, il faut bien se tirer d'affaire comme on peut."

Rien n'est touchant ni ne donne une idée plus complète des misères des quinze premières années que le récit de *la grande épreuve* de 1881-1882. "Malgré les réticences, les explications optimistes, les raisons d'espérance toujours adroitement mêlées aux comptes rendus exigés par l'obéissance, le jour se fit en haut lieu, la pitié des supérieurs l'emporta sur les instances du Mackenzie, et brusquement l'ordre arriva de fermer le couvent. La raison en était formulée: les moyens ne suffisent plus, il est temps de mettre fin au martyre des Sœurs. . . ." Le retard du courrier fit manquer l'occasion du départ à l'été de 1881. D'ailleurs le maître des équipages du Mackenzie, bien que protestant, déclara que les Sœurs ne trouveraient jamais place dans ses barges, si c'était pour un adieu.

L'automne et l'hiver furent une agonie. Le P. Lecorre faisait prier les petits enfants, afin que Dieu daignât inspirer la décision.

désirée de tous. Le P. Ladet, sollicité de faire les "valises" du voyage, s'y refusa. Il en trouvait la raison très simple: "Non, le bon Dieu ne peut pas le permettre; les Sœurs font trop de bien ici; leur départ serait un trop grand malheur; donc elles ne s'en iront pas. . . Alors, pourquoi des valises?"

Le commandement reçu parlait plus haut que les regrets et les désirs. Le temps du départ ne pouvait reculer au delà de 1882. . . . Un à un, les Sœurs renvoyèrent leurs chers enfants. Chaque jour, comme une fibre nouvelle qu'on eût arrachée aux cœurs, un mauble était défait, un linge plié, si bien qu'avant le dégel les murs se trouvaient dénudés et l'emballage préparé. Enfin, un soir de mars, une lettre de Montréal fut remise au couvent. . . . Elle tremblait dans les mains de la pauvre supérieure. — Ouvrez, ma Sœur, lui dit le Père, les nouvelles sont bonnes, j'en suis certain. Nous avons assez prié! — En effet, elles étaient bonnes. Mgr Taché, informé, avait promis de nouveaux secours; le P. Ducot offrait une somme reçue de sa famille. Le P. Lecorre irait quêter en France. Les Sœurs resteraient donc, et du renfort leur arriverait bientôt. Le sacrifice d'Isaac avait suffi à Dieu. La victime fut épargnée, et sa génération fut bénie. . . . Un jour, ajoute le narrateur, le gouvernement du Canada eut pitié, et vint en aide; un évêque trouva des charités nouvelles; aujourd'hui le vicaire apostolique du Mackenzie donne à ses religieuses et à leurs enfants le pain — le pain de froment — quotidien. Le couvent rebâti par Mgr Grouard en 1899, vient d'être achevé, vaste et beau, par Mgr Breynat. Sa chapelle neuve, ravissante de proportions et de clarté, va chanter le *Te Deum* jubilaire. . . .

En 1874, malgré leur extrême misère, les Sœurs Grises de La Providence vinrent établir, sous le vocable des Saints-Anges, un nouveau couvent à la mission du lac Athabaska. L'histoire de cette fondation, explique le P. Duchaussois, relève de la *casuistique* très spéciale de ces terribles pays, isolés de tout le monde, et dont le "savoir faire," ou le "fais pour le mieux," ou encore, ainsi que disait Mgr Grandin, "faisons le moins mal possible," semblent former le grand principe de conduite, pour la vie extérieure.

Mgr Clut, auxiliaire de Mgr Faraud, ayant passé l'hiver 1873-1874 à cette mission, apprit que le *bishop* protestant Reeves, venait s'établir à Athabaska, avec deux maîtres d'école. Donc il fallait immédiatement des Sœurs pour ouvrir une école catholique. C'était, pensait Mgr Clut, le seul moyen d'enrayer le désastre. On ne pouvait songer, d'autre part, à tenter auprès de l'administration générale des Sœurs Grises, les démarches prescrites par la Règle. Une année entière n'y eût peut-être pas suffi. Mgr Faraud, chef du vicariat, alors en France, pouvait moins encore être consulté. Mgr Clut pria et décida. Il écrivit une lettre pressante à la supérieure du couvent de La Providence, la conjurant de lui envoyer deux Sœurs pour commencer

une classe, et l'assurant qu'il s'entendrait, au plus tôt, avec la supérieure générale.

Le P. Grouard, supérieur de la mission de La Providence, encouragea le projet. La supérieure, Sœur Lapointe, se rendit elle-même avec deux compagnes, au nouveau poste. Après vingt jours de navigation, elles arrivèrent à Athabaska et furent reçues par le P. Laity, qui les introduisit dans un vieux hangar, en attendant une autre résidence. Une petite école fut bientôt ouverte à une quinzaine d'enfants. L'hiver fut rigoureux. La neige et le vent entraînaient comme chez eux dans la mesure. Les provisions étaient aussi fort peu abondantes. Les privations n'étaient point le sujet d'inquiétude. Une autre crainte torturait les esprits: quelle serait le verdict de la maison-mère ?

A la fin de décembre un exprès extraordinaire apporta la réponse. La Rde Mère Dupuis, supérieure générale, signifiait aux Sœurs de quitter Athabaska aussitôt après réception de sa lettre. L'impossibilité absolue, pour des femmes de leur condition, de voyager dans ces contrées durant l'hiver, les força de remettre aux premières navigations l'exécution de l'arrêt. En attendant, elles priaient et pleuraient.

Cependant le P. Grouard arriva à Montréal. La lettre de refus était déjà partie; mais le missionnaire fit si bien valoir ses raisons auprès des Sœurs Grises et de Mgr Bourget, qu'il gagna la cause. — Dussé-je me mettre à genoux, avait-il dit aux Sœurs d'Athabaska, je ne reviendrai pas avant d'avoir obtenu l'approbation.

Le 26 février, une lettre de Montréal annonçait que la fondation était acceptée, et que trois Sœurs se mettraient en route, au mois de mai, pour le couvent des Saints-Anges. L'action de grâces monta de tous les cœurs. Le hangar *provisoire* dura sept ans.

* * *

La troisième fondation dans l'Extrême-Nord fut celle du Fort Résolution, au Grand Lac des Esclaves. Elle date de 1903. Dans un intéressant chapitre, le P. Duchaussois fait revivre les difficultés des débuts. Ce couvent, sous le patronage de saint Joseph, tout achevé ces dernières années, "avec ses cinquante embrasures, sur ses cent quarante quatre pieds de front, surmonté de son toit *français*, couronné de son beffroi à la croix blanche, est sans doute le plus beau monument élevé par le Mackenzie à la gloire de Dieu et de l'Eglise. Dix Sœurs missionnaires y préparent à la vie chrétienne cent enfants, venus de tous les bois qui bordent la rivière des Esclaves et le Grand Lac."

En 1914, les bonnes Sœurs ouvrirent un nouvel hôpital au Fort Smith et l'année suivante une école. Enfin, l'an dernier, elles allè-

rent prendre possession d'un nouveau poste au Fort Simpson. Ces cinq missions forment maintenant une province régulière.

Voilà l'œuvre accomplie depuis cinquante ans par ces femmes héroïques dans les lointaines et inhospitalières régions du Mackenzie. Qu'on lise le livre du P. Duchaussois, dont nous n'avons pu donner qu'un maigre aperçu. Il offre l'intérêt d'un roman *vécu* et est aussi édifiant qu'une vie de saint. De nombreuses vues des divers établissements et des scènes du pays parlent aux yeux.

Dans des notes mises au bas des pages, l'auteur a eu l'excellente idée de mentionner les nombreuses communautés sœurs qui travaillent à la même œuvre que les Sœurs Grises de Montréal dans les autres missions indiennes de l'Ouest. Ce sont les Sœurs de la Providence de Montréal, les Sœurs de Sainte-Anne de Lachine, les Sœurs Grises et les Sœurs de l'Assomption de Nicolet, les Sœurs de la Présentation de Saint-Hyacinthe et les Filles de Jésus de Kermaria. Pour compléter cette liste, il convient d'ajouter les Sœurs Saint-Joseph de Saint-Hyacinthe et les Missionnaires Oblates du S.-C. et de M.-I. de Saint-Boniface.

L'on connaît les efforts tentés ces dernières années par Mgr Breynat pour l'évangélisation des Esquimaux et l'assassinat des deux premiers missionnaires envoyés dans cette région arctique. Pour mener cette œuvre à bonne fin, il faudra des religieuses, note le P. Duchaussois. Quelles seront-elles ? Encore les Sœurs Grises. L'hôpital esquimau est accepté d'avance, dût-ce être sur l'Océan Glacial. — Que Monseigneur fasse un signe, et nous partons, a dit la Rde Mère Générale.

Et voilà que, par les filles de la vénérable Mère d'Youville, autant que par les fils de Mgr de Mazenod, aura été accomplie la prophétie: *Les extrémités de la terre ont vu le salut de Dieu.*

LA GENUFLEXION DEVANT LE SAINT SACREMENT

Le 22 mars 1917, le Souverain Pontife a bien voulu accorder à ceux qui feront pieusement la genuflexion devant le Saint Sacrement, soit exposé, soit renfermé dans le tabernacle, les indulgences concédées le 28 juin 1908 par Pie X, lors même qu'au lieu de l'invocation: "Jésus, mon Dieu, je vous adore ici présent dans le Sacrement de votre amour," ils diraient d'autres paroles, pourvu qu'elles expriment l'adoration.

— *La Réponse.* (82, rue Bonaparte, Paris-VI). Sommaire d'août: Tous infailibles! . . . Le docteur Boissarie — La conscience. — Parades et ripostes. — Les "douze preuves" de Sébastien Faure. — Orgueil colossal. — Questions et réponses.

L'HISTOIRE ACADIENNE

UN NOUVEL OUVRAGE DE M. L'ABBÉ LIONEL GROULX.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, qui a déjà édité plusieurs ouvrages d'une grande valeur littéraire, vient de mettre en vente une jolie plaquette de 32 pages, offrant un vif intérêt à tous les Acadiens et Canadiens.

C'est l'*Histoire acadienne*, conférence donnée par M. l'abbé Lionel Groulx, au MONUMENT NATIONAL, le 30 mai dernier. Le jeune et brillant historien, professeur à l'Université Laval, y raconte les débuts de la colonisation française sur le sol de l'Acadie et les infortunes de ce petit peuple qui lutta jusqu'au martyre, malgré l'éloignement et l'abandon de la mère-patrie, pour rester fidèle à lui-même.

L'auteur, qui a foulé la plage du Bassin des Mines, théâtre de l'inhumain bannissement de 1755, décrit avec une émotion bien communicative le rêve qui a hanté son esprit; des hauteurs du cap Blomidon il a vu défiler les barquettes de Lawrence, emportant vers l'exil un peuple paisible et loyal, mais coupable de vouloir rester français. Ces pages captivantes s'achèvent en évoquant la leçon que comporte la miraculeuse renaissance acadienne, leçon bien propre à inspirer et à soutenir tous ceux qui ont la mission de conserver et d'accroître le prestige français sur cette terre d'Amérique. Tout vrai patriote se fera un devoir de lire et surtout de faire lire dans chaque foyer cette brochure qui est enrichie d'une carte de l'Acadie en 1755, ainsi que d'une fort jolie gravure d'Évangéline, l'immortelle héroïne de Longfellow, qui symbolise les malheurs de l'Acadie.

En vente au secrétariat de la Société Saint-Jean-Baptiste, au Monument National, aux bureaux du *Devoir*, 43, Saint-Vincent, et de la *Revue acadienne*, 1918, Saint-Denis, ainsi que chez tous les libraires; 10 sous; franco, 11 sous. Prix spéciaux pour commande de 100 exemplaires.

LA COLONISATION AU MANITOBA

Il convient de féliciter chaleureusement le comité de colonisation du cercle La Vérendrye, de l'A. C. J. C., de notre ville, de la louable initiative qu'il a prise de solliciter du gouvernement provincial l'impression d'une brochure française destinée à faire connaître à nos compatriotes de la province de Québec et des États-Unis les multiples avantages qu'offre le Manitoba au point de vue agricole et des industries qui se rattachent à la ferme.

Cette brochure, remplie de précieux renseignements sur notre province et illustrée à profusion, est à propager et à faire lire. Elle fait connaître les ressources de nos paroisses françaises et la prospé-

rité, dont elles jouissent. Elle fournit également les renseignements que l'on peut désirer, sur les immenses étendues de terres encore vierges, qui n'attendent que le colon pour être mises en culture.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser au *Comité de colonisation* du cercle, 47, rue Masson, Saint-Boniface.

DING ! DANG ! DONG !

— La nomination de Mgr Bunoz, O. M. I., au poste de vicaire apostolique du Yukon et de Prince-Rupert, — que nous avons annoncée dans notre dernier numéro —, est du 13 juin, comme en font foi les *Actu Apostolica Sedis* du 1er août. *Ad multos annos!*

— Le 13 août, M. l'abbé Jolys, curé de Saint-Pierre, a conduit un pèlerinage de sa paroisse à Sainte-Anne des Chênes. Aux 120 pèlerins de Saint-Pierre, venus en automobiles, se joignirent nombre d'autres de Sainte-Anne, de Lorette, de Thibaultville et de La Broquerie.

— Le 15 août les Rdes Sœurs Clara Dufault, de Saint-Boniface, et Lidwine. (Liza-Eva Petawekijik), de Lebret, Sask., ont prononcé leurs vœux perpétuels à la Maison Provinciale de Saint-Boniface.

— Le 26 août, M. l'abbé Macaire, curé de Saint-Malo, a convoqué à la grotte de Notre-Dame de Lourdes, les fidèles de sa paroisse et des paroisses environnantes.

— M. Wilfrid Decosse, de Somerset, est entré chez les Pères Blancs d'Afrique à leur maison de Québec. C'est, croyons-nous, la première recrue du diocèse pour les missions étrangères. Le nouveau novice a fait ses études classiques au collège de Saint-Boniface et sa philosophie au séminaire de Saint-Hyacinthe.

— Les Frères de Marie ont accepté l'école des garçons de Saint-Jean-Baptiste. Trois Frères y ont été envoyés: les RR. FF. Eugène Berger, Joseph Arnaud et Wilfrid Paul.

— Lorsque des pensées impures se présentent à votre imagination repoussez-les aussitôt et avec autant de promptitude que vous en mettez à secouer le charbon embrasé qui tombe sur votre vêtement. Malheur à vous, s'il vous arrive jamais de délibérer! La ville est bien près de se rendre à l'ennemi lorsque le gouvernement commence à parlementer! — Cardinal BONA.

R. I. P.

— Le R. P. F.-X. Caisse, S. J., décédé à Montréal.

— M. l'abbé L.-A. Beaudoin, curé de Ford City, Ont., décédée à Montréal et inhumé à l'Assomption.

— M. l'abbé N.-D. Saint-Cyr, ancien curé de Stony Point, Ont., décédé à Montréal et inhumé à Nicolet.

— Mme Diane Lauzon, mère de M. J.-B. Lauzon, ancien député, décédée à Montréal.